



Rapport annuel 2023

1. Modifications concernant les demandes pour les films de fiction suisses alémaniques et pour les films documentaires

En 2023, plus aucune aide au développement n'a été accordée à des **projets de longs métrages de Suisse alémanique**, mais uniquement des aides à la production. L'examen ne se faisait plus que sur la base du budget et les demandes n'étaient plus examinées sur le fond. Dans ce contexte, l'objectif du FPT est de participer à hauteur de 6 à 8 % du budget suisse. Au cours de l'année de référence, cette part s'est élevée en moyenne à **6,83 %**. Après la phase pilote de 2023, cette règle sera maintenue pour 2024.

Les sociétés de production doivent indiquer en début d'année les séries télévisées (et les films) qu'elles réaliseront au cours de l'année concernée. S'il s'avère que le nombre de demandes déposées est tel que la participation du FPT est inférieure à 6 %, la possibilité de réintroduire une procédure sélective sera examinée.

En ce qui concerne les **documentaires**, il a été décidé pour 2023 que les quatre dates limites de dépôt seraient les mêmes que pour l'Office fédéral de la culture. Auparavant, les demandes pouvaient être déposées à tout moment et étaient examinées en continu. Ce changement a fait ses preuves ; les commissions d'experts ont généralement pu choisir les meilleurs parmi un grand nombre de projets.

2. Finances

Durant l'année de référence, les sociétés fondatrices ont mis à la disposition du FPT un total de CHF 3,1 millions pour accorder des prêts conditionnellement remboursables à des productions cinématographiques. A cela se sont ajoutés des remboursements et des frais de dossier.

- Fondation culturelle pour l'audiovisuel en Suisse de Swissperform	CHF	2'000'000
- Fonds culturel Suissimage	CHF	1'000'000
- Fonds culturel Société suisse des auteurs SSA	CHF	100'000
- Remboursements de prêts	CHF	27'523
- Frais de dossier	CHF	9'176
Total	CHF	3'136'699

Comme l'année précédente, Suissimage avait prévu un montant de CHF 200'000 pour soutenir en particulier les séries documentaires. Cette demande n'a pas pu être entièrement satisfaite en raison du nombre insuffisant de requêtes. Au total, 32,9 % du budget

ont toutefois été consacrés à des documentaires, soit un pourcentage dépassant l'objectif de 30 %.

Le FPT a reçu du Fonds culturel SSA 20'000 CHF de plus que les années précédentes.

Les engagements 2023 se présentent comme suit :

- Prêts de soutien accordés à des projets individuels	CHF	2'764'600
- Contribution aux surcoûts Corona (1 projet)	CHF	6'342
- Contribution à l'Association de la scène à l'écran	CHF	50'000
- Frais administratifs (commissions d'experts, assemblée des associés et secrétariat)	CHF	146'645
Total	CHF	2'967'587

En 2023, les 2,9 millions de CHF budgétés pour les projets de films n'ont pas été entièrement utilisés, ce qui nous permet d'absorber les excédents de dépenses des deux années précédentes.

3. Activité d'encouragement

Au cours de l'exercice, 49 demandes ont été déposées, soit 12 de moins que l'année précédente. 38 demandes ont été acceptées, 9 ont été refusées, une demande a fait l'objet d'une non-entrée en matière et une a été retirée.

Comparaison avec les années précédentes

2022 : 61 demandes, 6 refus, 3 non-entrées en matière, 4 retraits
 2021 : 60 demandes, 12 refus, 3 non-entrées en matière
 2020 : 50 demandes, 3 refus, 4 non-entrées en matière
 2019 : 54 demandes, 8 refus, 1 non-entrée en matière
 2018 : 51 demandes, 14 refus, 1 retrait

Au début de chaque année, l'assemblée des associés définit le plan de répartition. Le Fonds de production télévisuelle s'oriente selon la clé de répartition Helvetia. Celle-ci prévoit que les moyens seront répartis comme suit entre les régions linguistiques : Suisse alémanique 50 %, Suisse romande 30 %, Suisse italienne 20 %.

En 2023, 54,06 % des prêts d'encouragement ont été accordés en Suisse alémanique, 34,18 % en Suisse romande et 11,76 % en Suisse italienne. La faible part du Tessin s'explique surtout par le fait que seule une petite série de longs métrages a été soutenue à hauteur de CHF 120'000.

L'un des objectifs du FPT est également qu'au moins 30 % des fonds soient consacrés à des films documentaires.

La répartition fiction/documentaire se présente comme suit pour 2023 :

	Film de fiction/d'animation			Film documentaire		
	Projets	CHF	Part	Projets	CHF	Part
Suisse alémanique	3	1'060'000	70,9 %	13	434'600	29,1 %
Suisse romande	6	675'000	71,4 %	7	270'000	28,6 %
Suisse italienne	1	120'000	36,9 %	8	205'000	63,1 %
Total	10	1'855'000	67,1 %	28	909'600	32,9 %

Parmi ces contributions, 4 étaient des aides au développement de scénarios (CHF 100'000 ; 3,62 %) et 34 des aides à la production (CHF 2'664'600 ; 96,38 %). Des contributions au développement de scénarios n'ont été accordées qu'à 4 projets de séries de Suisse romande.

3.1 Projets soutenus

Titre du film	Société de production	Apport CHF
a) Documentaires Suisse alémanique		
Hirschfeld - unbekannter Bekannter	Dschoint Ventschr AG	50'000
Die 6 Tellenbuben	Mesch & Ugge AG	20'000
Stealing Giants	HOOK Film & Kulturproduktion	25'000
Sut Sura	Imageria SA	20'000
Der Zauberberg	Filmgerberei GmbH	20'000
bütscha. stricha. tschütscha. licha.	Alva Film Production Sàrl	25'000
Reset. Kutters Weg zurück ins Leben	Film Connection GmbH	50'000
Ein Haus für Lars	Tilt Production GmbH	50'000
Jelmoli - vom Anfang und Ende eines Warenhauses	Dschoint Ventschr AG	50'000
Aufstieg und Fall des Sammlers Stefanini	Turnus Film AG	35'000
Als die Kamera nach St. Moritz kam	Mesch & Ugge AG	20'000
Digital Humans	Docmine Productions AG	49'600
Exodus – ein Perspektivenwechsel	Dschoint Ventschr AG	20'000
b) Documentaires et séries Suisse Romande		
Hackers, l'intimité violée (AT: Cybercriminalité)	Tipimages Productions	35'000
Classe! (série documentaire)	Point Productions SA	40'000
Jeunesse symphonique	MOHRvision GmbH	20'000
Fausses-couches, histoire d'un silence	IDIP Films SA	35'000
Lost Cells	Point Productions SA	35'000
Mélody in blue	Louise Production Vevey Sàrl	25'000
Le cirque blanc (série documentaire)	Point Productions SA	80'000
c) Documentaires Tessin		
Figli di Icaro	Cinédokké Sagl	40'000
Il fiore di Srebrenica	Fiumi Film	30'000
Il parco della speranza (AT: Una finestra sul parco)	mediaTREE Produzioni	5'000
I nomi inventati dal cielo	Inmage SA	30'000
Il ragazzo della Drina	Rough Cat Sagl	30'000

Titre du film	Société de production	Apport CHF
Care Givers	Rough Cat Sagl	10'000
Osteria all'undici	PiC-Film SA	30'000
Il lupo nel mio sangue	Fiumi Film	30'000
d) Séries de longs métrages Suisse alémanique		
Neumatt 3 (<i>réalisation</i>)	Zodiac Pictures Ltd.	320'000
Tschugger 3 (<i>réalisation</i>)	Shining Film AG	300'000
Die Beschatter 2 (<i>réalisation</i>)	Turnus Film AG	440'000
e) Séries de longs métrages Suisse romande		
A better place (<i>développement phase 1</i>)	IDIP Films SA	25'000
Espèce menacée (<i>réalisation</i>)	Rita Productions Sàrl	275'000
Placée (<i>développement phase 2</i>)	Rita Productions Sàrl	25'000
La Balance (<i>développement phase 1</i>)	Akka Films Sàrl	25'000
Uniformes (<i>développement phase 2</i>)	Alva Film Production Sàrl	25'000
Winter Palace (<i>réalisation</i>)	Point Productions SA	300'000
f) Série de long métrage Suisse italienne		
L'ultim Rumantsch (<i>réalisation</i>)	Shining Film AG	120'000
Total		2'764'600

Comme l'année précédente, il n'y a plus eu de demandes pour des longs métrages en une seule partie, mais uniquement pour des séries de longs métrages.

4. Assemblée des associés

L'assemblée des associés s'est réunie à cinq reprises durant l'exercice, quatre fois à Berne et une fois à Nyon.

Durant l'exercice, l'assemblée des associés avait la composition suivante :

Représentants de la fondation culturelle pour l'audiovisuel (Swissperform) :	- Christof Neracher (producteurs de l'audiovisuel) - Charlotte Heinimann (interprètes de l'audiovisuel) - Elisabeth Graf (interprètes de l'audiovisuel)
Représentants du fonds culturel de Suissimage :	- Réjane Chassot (directrice Fonds culturel) - jusqu'à avril 2023: Carola Stern (distribution) - à partir de mai 2023: David Rihs (producteur)
Représentants de la Société Suisse des Auteurs (SSA) :	- Denis Rabaglia (président conseil d'administration) - Frédéric Gonseth (producteur)
Représentants des commissions d'experts (sans droit de vote) :	- Anita Wasser (commission Suisse alémanique) - Alberto Chollet (commission Suisse romande)

5. Commissions d'experts

Les demandes adressées au FPT sont toujours évaluées par une commission d'experts forte de trois membres. Durant l'exercice, les commissions avaient la composition suivante :

Suisse alémanique	- Aya Domenig (réalisatrice) - Anita Wasser (productrice Turnus Film AG) - Miriam Japp (actrice)
Suisse romande	- Alberto Chollet (journaliste) - Nicole Borgeat (réalisatrice) - Caroline Gasser (actrice)
Suisse italienne	- Alberto Chollet (journaliste) - Klaudia Candeloro Reynicke (réalisatrice) - Soraya Sala (actrice)
Expert suppléant (toute la Suisse)	- Romed Wyder (réalisateur, producteur)

Berne, le 13 mai 2024

Thomas Tribolet
Directeur

Christian Blaser
Administration